



Pôle Éducation Enfance Jeunesse
Tél. 05,59,64,49,53 – deej@ville-tarnos.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Délibération du Conseil Municipal du 18 juin 2015

QF	Tarif	Tarif majoré 30,00%
QF < 620	1,00 €	1,30 €
620,01 < QF < 905	2,00 €	2,60 €
905,01 < QF < 1200	2,80 €	3,64 €
1200,01 < QF < 1500	3,10 €	4,03 €
1500,01 < QF < 1800	3,60 €	4,68 €
QF > 1800,01	4,10 €	5,33 €

Les repas doivent être réservés au préalable de la consommation, les délais sont les suivants :
15 jours pour la restauration scolaire
4 jours pour le centre de loisirs

*Il est demandé aux familles de respecter ces délais pour des raisons d'organisation.
Sauf situations exceptionnelles précisées au règlement intérieur,
tout repas réservé et non consommé sera facturé et
tout repas non réservé consommé fera l'objet d'une majoration*

Réservation sur l'Espace Famille :
<https://ville-tarnos.espace-famille.net> (munissez vous de votre code famille et de votre mot de passe)
ou au service de la DEEJ – Hôtel de Ville